

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juin 2023

VISANT À FACILITER LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DE « ZÉRO
ARTIFICIALISATION NETTE » AU COEUR DES TERRITOIRES - (N° 958)

AMENDEMENT

N ° CE352

présenté par
Mme Belluco et les membres du groupe Écologiste - NUPES

ARTICLE 13

Retiré avant publication.